



Association loi 1901 - N° W183000887
Siège social : Mairie de Mèry-es-Bois
avec18@laposte.net

Adresse de gestion : Marie-Thérèse PETIT
6, les bouloises
18340 - Plaimpied-Givaudins

Le 9 décembre 2020

Courrier arrivé le :
4906
14 DEC. 2020
EG (DGA) + M. BORIS
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
+ DGS + M. le Président

Monsieur le président du Conseil
Communautaire de la CDC Vierzon-Nerry-Sologne,

Mesdames et messieurs les Conseillères et Conseillers,

Un projet de plate-forme logistique est envisagé sur le Parc Technologique de Sologne, à Vierzon pour 2023. Pour ce faire, le jeudi 5 novembre 2020, le Conseil Communautaire de la communauté de Communes (CDC) Vierzon-Berry-Sologne, a voté la vente d'un terrain de près de 17 hectares, situé à proximité de l'échangeur autoroutier, à la société Virtuo Industrial Property pour y construire un bâtiment de 80 000 m².

Ainsi, après Paris, Lyon et Marseille, cette société française, qui profite de la vente en ligne, viendrait sur Vierzon.

Apparemment, la société Amazon ne ferait pas partie des utilisateurs et le bâtiment devrait répondre à la certification Breeam attribuée aux constructions durables à haute qualité d'exigence environnementale.

Or, cette promesse de vente fait débat auprès de certains élus, y compris de la majorité et un nombre grandissant de citoyen.ne.s maintenant constitué en collectif, pour plusieurs raisons :

- un trafic de poids lourds incessant et très polluant et grand émetteur de GES;
- une artificialisation des terres agricoles (17ha);
- risque de locaux vides, comme la zone Orée de Sologne;
- des emplois précaires et sous-payés comme d'habitude;
- une protection de l'environnement plus que douteuse notamment pour la question "eau";
- un cadre de vie détérioré de tout un quartier, de toute une zone de quartiers subissant pollutions multiples, menaçant la santé de tous les habitants, notamment les enfants;
- une information bâclée, à minima, voire inexistante auprès de la population;

- soutenir ces plates-formes, c'est soutenir une imposition fiscale ridicule par rapport aux commerçants:
- déséquilibre et concurrence déloyale entre ces plates-formes et les petits commerces locaux (fiscalité, prix au plus offrant, etc);
- promesses d'emplois, trop souvent revues à la baisse, malgré les subventions massives des collectivités. Une logique malheureusement constatée à maintes reprises au niveau national pour soutenir une "fuite en avant", complètement en décalage par rapport au contexte environnemental et du "monde de demain" qui doit être mis en place rapidement pour relocaliser les emplois pérennes ;

Alors que nous sommes confrontés à un dérèglement climatique majeur, comment une collectivité, forte de son potentiel ferroviaire peut-elle soutenir cette logique infernale de trafic routier permanent, ayant de lourdes conséquences sur la biodiversité et un mal être insupportable de tous ses habitants?

Pourquoi, comment soutenir cette "fuite en avant", en complet décalage par rapport au contexte environnemental et du "monde de demain" qui doit être mis en place rapidement ?

Pourquoi ne pas avoir pris en considération les mesures citoyennes de la Convention Citoyenne pour le Climat. Comment pouvez-vous vous fier à des promesses de quelques emplois précaires et par le green-washing annoncé par les promoteurs?

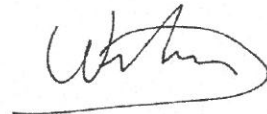
Le président de la République promet ce type de projet en reniant sa parole donnée aux membres de la Convention Citoyenne et nous ne voulons pas croire que vous vous inscrivez dans cette politique sans autre ambition que satisfaire une politique à court terme d'agent immobilier .

L'association de Veille Environnementale du Cher (AVEC) ne peut rester silencieuse face à ce projet.

Mesdames et messieurs, nos élu.e.s, nous vous prions de faire de la Communauté de Communes Vierzon- Berry-Sologne un exemple du XXIème siècle en proposant des projets compatibles avec l'urgence des enjeux environnementaux et non de vous inscrire dans un passé mortifère même s'il est peint en vert .

L'Association de Veille Environnementale du Cher vous prie d'accepter ses salutations malgré tout chargées d'espoir

Président de l'association AVEC Willy BETAU



AVEC (association loi 1901- déclaration N° W183000887)

Le Gros Chêne - 18110 Saint Palais - 02 48 66 08 20 -
avec18@laposte.net